

## MOT DE VOTRE CONSEIL

Il me fait plaisir, au nom du conseil, de vous présenter le budget 2020 adopté le 18 décembre 2019. C'est un budget équilibré totalisant 2 825 599 \$, soit une hausse de 338 448\$ par rapport à l'an dernier, représentant près de 14 % d'augmentation dont 216 000 \$ est attribuable à l'inclusion de la taxation de l'eau et 46 000 \$ à l'attribution de services rendus.

Les hausses de dépenses sont surtout attribuables à l'augmentation de l'entretien préventif, élément essentiel à une saine gestion des actifs municipaux, la restructuration de l'équipe municipale et un budget pour souligner le 325<sup>e</sup> anniversaire de la municipalité.

Ainsi, nous sommes heureux de vous confirmer que la taxe foncière a été maintenue **pour la catégorie résidentielle à 0,43 \$, pour la catégorie non-résidentielle à 0,73 \$ et pour la catégorie agricole à 0,33 \$.**

Cependant, en prévision des investissements nécessaires pour obtenir la subvention de la TECQ, nous avons augmenté d'un demi cent du 100 \$ d'évaluation la taxe pour infrastructures soit un taux de 0,015 pour toutes les catégories. La taxe pour les matières résiduelles augmentera de 3,96 \$ par unité de logement.

Concrètement l'an dernier, pour la maison moyenne évaluée à 362 875 \$, il en coûtait en moyenne, un montant de 2 236,27 \$, tandis que pour 2020 il en coûtera 31,74 \$ de plus.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à nous contacter.

Marc Lavigne, maire

### EN BREF

«Un budget responsable, un budget réfléchi, un budget qui permet à votre municipalité de voir loin, des investissements concrets en matière d'infrastructures, bref tous les éléments sont en place pour débiter cette 325<sup>e</sup> année de vie ! »



**Saint-Charles**  
sur-Richelieu  
*Une histoire de famille!*

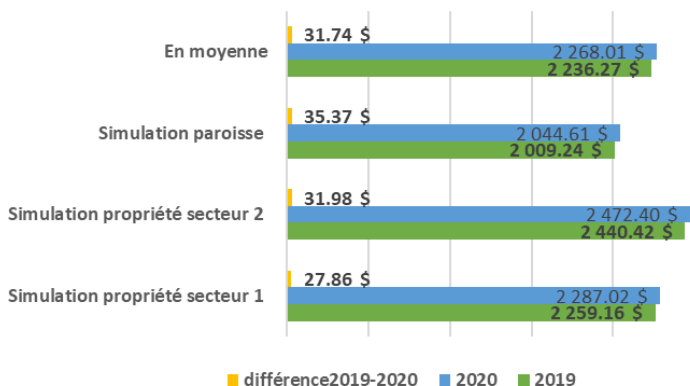
# BUDGET 2020

REVENUS	Budget 2019	Budget 2020
Revenus de taxes	2 143 086 \$	2 423 650 \$
Compensation	5 500 \$	6 150 \$
Services rendus	87 530 \$	133 528 \$
Droits et licences	112 700 \$	113 100 \$
Subventions et transferts	138 335 \$	149 171 \$
Total	2 487 151 \$	2 825 599 \$
DÉPENSES	Budget 2019	Budget 2020
Conseil	105 839 \$	107 226 \$
Administration	453 988 \$	370 952 \$
Sécurité publique	438 562 \$	455 121 \$
Voirie	462 015 \$	506 266 \$
Hygiène du milieu	330 911 \$	574 223 \$
Urbanisme et dév.	62 313 \$	104 715 \$
Loisirs et culture	254 465 \$	296 176 \$
Intérêts et capital	356 585 \$	364 138 \$
Affectations	22 473 \$	46 782 \$
Total	2 487 151 \$	2 825 599 \$

*Des revenus de taxes plus élevés compte tenu de l'intégration de la taxe d'eau sur les comptes de taxes. Des revenus plus élevés en services rendus qui n'ont aucun impact sur le taux de taxes.*



## Pour une maison évaluée à 362 875 \$



*En moyenne il en coûtera 31,74 \$ de plus par résidence, sans tenir compte de l'ajout de la taxe d'eau.*



# TAUX DE TAXATION 2020

*La variation des taux de taxation pour les règlements d'emprunt est due au montant à payer annuellement en capital et intérêts. Ce total est réparti selon la base de taxation prévue à la réglementation.*

Taux de taxation	Taux 2019	Taux 2020
Taxe générale foncière résidentielle	0,430 \$/100 \$	0,430 \$/100 \$
Taxe générale foncière agricole	0,330 \$/100 \$	0,330 \$/100 \$
Taxe générale non-résidentielle	0,730 \$/100 \$	0,730 \$/100 \$
Taxe infrastructures	0,010 \$/100 \$	0,015 \$/100 \$
Tarifification matières résiduelles	254,86 \$/unité	258,82 \$/unité
Tarifification vidange de fosses	70,50 \$/unité	82,57 \$/unité
Règlements emprunt	Taux 2019	Taux 2020
Règlement 277-06-002	0,0233 \$/100 \$	0,0237 \$/100 \$
Règlement 277-98-010-A	0,0007 \$/100 \$	0,0007 \$/100 \$
Règlement. 277-06-002-1	232,37 \$/unité	236,39 \$/unité
Règlement 277-06-002-2	269,31 \$/unité	273,96 \$/unité
Règlement 98-010-B75 %	88,04 \$/unité	88,59 \$/unité

*Un programme d'investissement ambitieux sans effet direct sur la taxation*

Plan triennal d'immobilisation			
Projet	2020	2021	2022
Caserne	1 300 000 \$		
Patinoire	150 000 \$		
Jeux d'eau	100 000 \$		
Rang Amyot	700 000 \$		
Drainage Plamondon	75 000 \$		
Croissant l'Heureux		285 000 \$	
Montée St-Simon	550 000 \$		
Ponceau3e Rg Nord	85 000 \$		
Chemins		50 000 \$	50 000 \$
<b>Total</b>	<b>2 960 000 \$</b>	<b>335 000 \$</b>	<b>50 000 \$</b>



Avec ce budget, la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu maintient un taux de taxation concurrentiel dans la MRC.

L'augmentation des services rendus à d'autres municipalités explique la hausse de plusieurs postes de dépenses.

La municipalité poursuivra son plan de gestion des actifs au cours de l'année 2020. Rappelons que cette façon de faire permet à la municipalité de dégager une marge de manœuvre financière, de mieux cibler les investissements nécessaires tout en s'assurant que les actifs municipaux : chemins, conduites d'égouts et d'aqueduc de même que les bâtiments soient en bon état.

La subvention de la TECQ est de l'ordre de 1 056 630 \$ sur une période de 5 ans mais nécessite que la municipalité investisse un montant de l'ordre de 441 500 \$ sur ces cinq mêmes années. La taxe infrastructures imposée contribue à obtenir ce montant.

En 2020, votre tarification pour l'eau sera intégrée à votre compte de taxes, c'est donc dire qu'au mois de mai **vous ne recevrez plus de facture de l'AIBR** concernant votre consommation d'eau. L'intégration au compte de taxes aura comme conséquence d'augmenter celui-ci, cependant comme auparavant, vous aurez le droit de payer en trois versements égaux au cours de l'année. Pour s'assurer que la transition soit harmonieuse, le conseil a maintenu les tarifs imposés par la régie en 2019 pour l'année 2020. Ainsi, votre consommation sera déterminante dans le montant qui vous sera attribué.

Le taux de tarification des matières résiduelles est en lien direct avec les efforts que tous fournissent pour éviter les frais d'enfouissement. Recyclez et compostez pour économiser !

Plus de 790 000 \$ sont destinés aux paiements des quotes-parts aux diverses régies (eau et services animaliers), MRC, préventionniste, Sûreté du Québec....

La municipalité consacre une part importante du budget de voirie à l'entretien préventif nécessaire au maintien de nos infrastructures. Cette façon de faire nous permet d'appliquer une vision à long terme pour nos investissements.

2020 sera une année marquante pour Saint-Charles-sur-Richelieu !